



Comité de transition
PSBLSJ de Rio Tinto Alcan

COMPTE RENDU
RENCONTRE # 7

15 JANVIER 2018

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

| | | |
|-----------|--|----------|
| 1 | MOT DE BIENVENUE | 1 |
| 2 | VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR | 1 |
| 3 | VALIDATION DU COMPTE RENDU | 1 |
| 4 | DEVELOPPEMENTS RECENTS..... | 2 |
| 5 | ACTIONS DE SUIVIS ET THEMATIQUES DES MEMBRES..... | 5 |
| 6 | PAUSE..... | 6 |
| 7 | BILAN DES TRAVAUX DU COMITE | 6 |
| 8 | SUIVI DE LA GESTION HYDRIQUE..... | 7 |
| 9 | SUIVI DU PROCESSUS DES TRAVAUX DU PSBLSJ | 8 |
| 10 | SUIVI DES PLAINTES | 8 |
| 11 | ÉCHANGES ET DISCUSSIONS – QUESTIONS DES MEMBRES | 9 |
| 12 | VARIA | 9 |

Annexes :

Annexe 1 : Liste de présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Liste des suivis

Annexe 4 : Présentation PowerPoint sur les travaux du PSBLSJ et la gestion hydrique

Annexe 5 : Bilan des travaux du Comité de transition

1 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la rencontre, souhaite la bienvenue aux membres.

Madame Sabrina Tremblay explique que Monsieur Richard Dallaire a des contraintes l'empêchant d'être présent ce matin. Elle remercie les membres de s'être déplacés pour cette rencontre bilan des travaux du Comité de transition.

La liste des personnes présentes figure à l'annexe 1.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Deux points sont ajoutés au varia de l'ordre du jour, soit :

- Données historiques
- La pointe Langevin

Suite à ces ajouts, l'ordre du jour convient au groupe et le varia reste ouvert au besoin. Il figure en annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU

On souligne une erreur de date dans le compte-rendu de la rencontre du 27 juin 2017. Suite à cette mention, le compte-rendu est validé et sera rendu public sur le site www.consultationsberges.com après que les modifications de date soient apportées.

Voici l'état d'avancement partagé avec les membres concernant les suivis de la dernière rencontre.

| Rencontre du 13 septembre 2017 | Suivi |
|---|------------------------------|
| 1. Modifier la date du tableau en page 1 avant la mise en ligne | Fait |
| 2. Partager la fiche résumant les résultats de l'atelier avec les partenaires de l'entente et le Comité des parties prenantes | Effectué avant les élections |
| 3. Les résidents du Domaine-Parent seront contactés par Rio Tinto | Fait |
| 4. Ajouter la donnée manquante à la diapositive 8 de la présentation sur la pointe Langevin. | Fait |
| 5. Planifier une réunion élargie avec le secteur Vauvert | Annulée |
| 6. Envoyer le tableau des sujets à traiter aux membres | Fait |
| 7. Partager la présentation en ajoutant des éléments d'information aux diapositives concernant le suivi de la gestion hydrique | Fait |

4 DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

4.1 DÉCRET

Madame Sabrina Tremblay mentionne être en attente du dépôt du décret qui doit être effectué par la ministre en début d'année.

Rio Tinto s'attend à ce que le décret soit cohérent avec le projet déposé. Pour RT, l'important est la question de prévisibilité (cadre et durée clairs) et assurer l'efficacité du programme.

Les questions suivantes sont soulevées par les membres:

| Questions | Réponses |
|--|---|
| Pour les travaux, quel serait le pire scénario? | Rio Tinto : Il y a eu entente avec le ministère pour obtenir les certificats d'autorisation des travaux de cet hiver selon le cadre de l'ancien décret afin de ne pas retarder leur réalisation. Rio Tinto travaille en parallèle parce que sans décret, il n'y a pas de cadre d'intervention. Dès que décret est déposé, Rio Tinto débutera les travaux. Toutefois, pour minimiser les impacts sur l'environnement, il faudrait idéalement que les travaux débutent au plus tard le 29 janvier. |
| Le projet de la Belle-Rivière est prévu en 2019? | Rio Tinto : Les travaux de relocalisation de la Belle-Rivière s'effectueront probablement en 2019. Il s'agit d'un projet majeur évalué à environ 3 millions de dollars. En attendant, Rio Tinto s'est engagé à maintenir des plages de qualité dans ce secteur. Les riverains ont transmis des avis clairs qu'ils veulent des interventions et maintenir une largeur de plage de qualité. Un rechargement a été fait à l'automne 2017. |

4.2 POINTE LANGEVIN

Concernant le dossier de la pointe Langevin, Madame Tremblay rappelle les particularités de l'érosion dans le secteur de la pointe Langevin :

- Territoire couvert par le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, mais l'érosion est de nature fluviale et non reliée aux vagues.
- Les interventions potentielles ne cadrent pas dans les dispositions du décret actuel et futur du PSBLSJ (type d'interventions autorisées par le décret).
- Les études se poursuivent pour comprendre la cause et l'effet reliés au problème.
- La poursuite des analyses techniques est critique.

Rio Tinto travaille en collaboration avec la MRC de Maria-Chapdelaine, la ville de Dolbeau-Mistassini et la municipalité de Péribonka. Des collaborations avec l'association des riverains, le bureau de comté ainsi qu'avec le MDDELCC sont également en cours.

Les prochaines étapes s'échelonneront jusqu'à l'hiver 2018 avec la modélisation technique d'éventuels travaux. Le plus important à l'heure actuelle est de communiquer les informations et d'analyser la situation. Assurer la sécurité des lieux est également une priorité.

Les questions suivantes sont soulevées par les membres:

| Questions | Réponses |
|---|---|
| <p>Est-ce que les riverains seront impliqués dans l'évaluation qui est réalisée? Les riverains ont une connaissance fine du milieu?</p> | <p>Rio Tinto : Dès le mois d'avril, les avis techniques nous confirmerons la situation. Ensuite, un retour sera effectué auprès des citoyens pour poursuivre la réflexion.</p> <p>Les discussions avec les autorités municipales sont importantes pour clarifier les responsabilités et la problématique. Toutefois, la sécurité doit être gérée par les instances municipales.</p> <p>Tous les intervenants sont interpellés pour comprendre la situation et ensuite trouver la meilleure solution.</p> |
| <p>Est-ce que le budget mis pour ce dossier aura un impact sur les autres travaux?</p> | <p>Rio Tinto : L'engagement de Rio Tinto est à l'effet que le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean a des budgets adaptés afin de répondre aux besoins en lien avec l'érosion.</p> <p>Pour la pointe Langevin, contrairement aux autres travaux, l'intervention ne pourra pas être réalisée dans le cadre du décret et Rio Tinto ne sera pas le promoteur. L'entreprise agira comme partenaire. Éventuellement, les travaux nécessiteront potentiellement une évaluation environnementale, une étude d'impact et peut-être un processus du BAPE.</p> |

4.3 NOUVELLE DIRECTRICE ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Madame Tremblay mentionne la nomination de Madame Nathalie Morin au poste de directrice d'Énergie Électrique de Rio Tinto. Depuis le 1^{er} novembre 2017, Madame Nathalie Morin a joint les rangs de RT. Il s'agit d'une nouvelle recrue qui œuvrait auparavant chez Scott Canada. Elle possède un parcours en génie et en administration des affaires, des expériences variées de gestion d'entreprises industrielles et en relations communautaires. Mme Morin est originaire de la région.

4.4 SUIVI POUR LA NOUVELLE STRUCTURE

Madame Tremblay souligne que, suite aux élections, il y a eu des changements importants dans l'environnement politique régional. Il faut laisser le temps aux personnes de prendre connaissance des dossiers.

Le dépôt du décret est attendu pour amorcer les discussions avec les élus concernant la mise sur pied du conseil de gestion. Ces derniers ont la responsabilité de mettre en place le Comité de gestion et ses comités. On sait aussi qu'ils veulent créer le Comité des parties prenantes. Rio Tinto espère que la nouvelle structure sera prête au début de l'année. L'engagement de Rio Tinto est de maintenir un suivi avec le milieu.

Les questions et commentaires suivants sont soulevés par les membres:

| Questions / Commentaires | Réponses |
|--|--|
| Il reste trois postes vacants au Comité des parties prenantes. Ils attendent avant de les combler. Pour les riverains, c'est important d'avoir une représentativité sur cette instance. Rio Tinto peut-il influencer le Conseil de gestion en ce sens? | Rio Tinto : La vision du prochain Conseil de gestion sera importante pour donner un cadre aux actions. La représentativité des parties intéressées est importante. Rio Tinto ne sera pas le leader dans la mise en place de cette structure, mais l'entreprise collaborera. Nos engagements de communication avec le milieu seront maintenus. |
| Avez-vous senti avec les nouveaux élus que la formule des comités, la vision, est demeurée la même ? | Rio Tinto : Oui, la vision et l'intention sont les mêmes. Les nouveaux élus doivent s'approprier les dossiers. |
| L'élément déclencheur du dossier des berges, ce sont les riverains. Ça doit transparaître dans les résultats et nous nous assurerons que ce le soit. | Rio Tinto : Les représentants sur les différents comités sont sensiblement les mêmes. La représentativité des parties prenantes est importante. Rio Tinto souhaite poursuivre le contact directement avec ses parties prenantes, notamment les riverains. De plus, la nouvelle structure devra permettre d'assurer que le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean demeure flexible. |

Les commentaires suivants sont également émis par les membres :

- Il n'y avait pas beaucoup de détails dans l'ancien décret, il était plus large. Nous espérons que le nouveau sera plus spécifique.
- Rio Tinto a un rôle à jouer dans la mise en place de la nouvelle structure, car parfois le politique peut avoir une vision différente.
- Il est important que le milieu demeure en contact avec le politique pour s'assurer de leur représentativité.
- Les riverains ont participé à tous les comités afin de s'assurer d'une communication directe avec le politique et Rio Tinto.

4.5 RENCONTRES RÉALISÉES AVEC DES PARTIES PRENANTES

Madame Tremblay mentionne que des rencontres ont eu lieu avec des associations de riverains afin d'assurer une présence sur le terrain. Rio Tinto souhaite maintenir les canaux de communication. Il est prévu de faire des rencontres avec les conseils municipaux et les associations de riverains au cours de la prochaine année.

5 ACTIONS DE SUIVIS ET THÉMATIQUES DES MEMBRES

5.1 ACTIONS DE SUIVI À COMPLÉTER

M. Louis-Michel Tremblay explique qu'un exercice a permis de répertorier dans l'ensemble des comptes rendus les actions de suivis n'ayant pas été complétées. Le tableau résumé des suivis est dans la présentation en annexe 4.

Les questions suivantes ont été soulevées.

| Questions / Commentaires | Réponses |
|---|---|
| Certains riverains ont des terrains avec une portion de leur terrain sous bail et l'autre étant leur propriété). Parfois les évaluations diffèrent. La portion du terrain dont ils sont propriétaires peut être évaluée à 10 000\$ et celle louée à Rio Tinto est à 18 000\$ ou plus. Comment expliquer les enjeux de la valeur des terrains dans ces deux cas? | <p>Rio Tinto : Ce n'est pas une situation standard, c'est la responsabilité de la ville et il faut s'adresser à elle pour obtenir la réponse.</p> <p>Rio Tinto et le milieu doivent être responsables et réfléchir ensemble sur les impacts des coûts de vente, les ajustements de taxes, etc. Rio Tinto n'est pas la responsable de l'évaluation de la valeur des terrains.</p> |
| Les terrains nous appartiennent, mais la plage est privée. Devons-nous aller chercher une autorisation si nous voulons installer une gélinotte? | <p>Rio Tinto : Non, il n'est pas nécessaire de demander à Rio Tinto, mais il faut s'informer sur les plans et les contraintes techniques.</p> <p>Aussi, plusieurs plages sont propriétés de Rio Tinto. Dans ce cas, nous adressons les questions à Richard Dallaire au Programme de stabilisation des berges.</p> |
| Pour la question des baux de villégiature, un comité sera formé, mais on nous dit qu'il sera aviseur. Qui décidera ? | <p>Rio Tinto : C'est un dossier qui sera géré au plan régional.</p> <p>Toutes les options seront évaluées avec le comité compte tenu des impacts sociaux des différents scénarios. C'est la directrice régionale d'Énergie Électrique qui prendra la décision en tenant compte des recommandations du Comité.</p> <p>Il est mentionné qu'il est important de clarifier la situation rapidement</p> |

Les commentaires suivants ont été formulés en cours de discussion :

- C'est un dossier très sensible où il y a beaucoup d'émotions. La gestion faite par Alcan et Rio Tinto, ce sont deux visions différentes.
- Il faut aussi considérer l'histoire des terrains (vieille, moyenne, récente) sur le plan des baux et des acquisitions. L'interprétation sur la propriété des terrains acquis varie selon cet historique.

Suivis – Rencontre du 15 janvier 2018

1. **Faire parvenir la fiche des ateliers sur la représentativité et légitimité aux nouveaux élus et aux membres du Comité de transition.**
2. **Faire parvenir les documents (fiches) sur lesquelles les membres ont travaillé.**

6 PAUSE

La pause a lieu de 10 h 15 à 10 h 30.

7 BILAN DES TRAVAUX DU COMITÉ

7.1 EXERCICE

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente l'exercice qui vise à :

1. Avoir une rétroaction permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs établis dans le cadre du mandat du Comité de transition
2. Identifier les bonnes pratiques et apprentissages clés qui devraient être répétés dans d'autres comités ou groupes de travail
3. Identifier des pistes d'amélioration possibles

Les résultats de l'exercice sont présentés en annexe 5.

À la suite de l'exercice et selon une première observation, M. Tremblay résume que les travaux du comité semblent avoir répondu en grande partie aux attentes des membres.

On souligne toutefois qu'il manque une question pour compléter le bilan, à savoir : *Qu'est-ce qui peut être amélioré?*

Les commentaires suivants sont mentionnés :

- Les membres du comité sont limités dans le temps malgré les outils élaborés pour aider au suivi. Nous pourrions réaliser un document synthèse résumant les travaux effectués et l'essentiel des informations qui pourrait être transmis *aux riverains*.
- Les plages horaires des rencontres sont respectables; tenter d'éviter des périodes de congés, chasse, vacances.

7.2 BILAN DU COMITÉ POUR RIO TINTO

Mme Caroline Jollette prend la parole et remercie les membres de leur implication et du temps alloué aux travaux du Comité. Elle explique que les membres ont réellement participé à améliorer les pratiques de Rio Tinto. Les éléments de contribution du Comité sont dans la présentation en annexe 4.

Pour Rio Tinto, la collaboration du milieu est un beau cadeau fait à l'entreprise et son équipe qui ont pu avoir une meilleure connaissance des intervenants et de leur réalité. Il y a eu de beaux échanges, de l'écoute et une grande ouverture de tous.

La méthode employée pour le rechargement du chemin 13 (couche de sable fin) sera à considérer pour certains autres secteurs.

Les questions suivantes sont soulevées par les membres:

| Questions | Réponses |
|--|---|
| Est-ce que ce serait possible de diffuser et utiliser les niveaux pour chaque jauge afin de ne pas seulement avoir les données moyennes ? | Rio Tinto : Rio Tinto attend le décret pour avoir la marche à suivre pour l'évaluation du niveau d'eau. |
| Est-ce qu'il sera possible que Rio Tinto utilise des accumulations de sable de rechargement, lorsque possible? | Rio Tinto : Il ne s'agit pas d'une solution systématique. L'utilisation du banc d'emprunt est la méthode la plus efficace. |
| Quand on parle du niveau du lac au printemps à 17 pieds, les gens craignent qu'on fragilise les berges. Par exemple, l'île Boulianne avec un niveau à 17 pieds, elle finira par disparaître alors qu'elle s'avère un brise-lame naturel. Avez-vous évalué ce risque? | Rio Tinto : Aucun scénario n'étant parfait, le respect des principes du développement durable oblige des contraintes et des compromis. Les travaux du comité technique ont permis d'aider à faire ce scénario. Les risques sont diminués pendant 100 jours à l'automne alors que la hausse du niveau au printemps s'effectuera après la période de crue sur une période maximale de 12 jours. |

8 SUIVI DE LA GESTION HYDRIQUE

Ce point devait être abordé en #10, mais Monsieur Bruno Larouche doit quitter avant. Il est donc devancé et traité en #8.

Monsieur Bruno Larouche présente le bilan de la gestion hydrique du lac Saint-Jean en 2017. La présentation en appui est placée en annexe. On retient que :

- Les apports ont permis de maintenir un niveau à l'intérieur des limites d'opération pendant l'été;

- L'élévation journalière a atteint 14 pieds à la fin d'août en raison d'un mois de juillet plutôt sec;
- Les événements de pluies à la fin août et à la fin de septembre ont contribué à maintenir un niveau au-dessus de 14 pieds par la suite

Les questions suivantes sont soulevées par les membres:

| Questions | Réponses |
|---|--|
| Comment a été prise en compte la centrale Chutes des passes dans le cas de la crue? | Rio Tinto : Rio Tinto a un contrôle de 25% sur le débit de la crue du lac Saint-Jean. Si la crue avait été plus grosse, les eaux de Chutes des passes seraient arrivées après. Le niveau du réservoir a été élevé pour limiter la crue. |
| Quel est le lien avec la centrale Bersimis dans la crue? | Rio Tinto : La centrale Bersimis est gérée par Hydro Québec. |

9 SUIVI DU PROCESSUS DES TRAVAUX DU PSBLSJ

Appuyée d'une présentation qu'on peut trouver en annexe, Madame Caroline Jolette présente, le bilan des travaux. On y retrouve :

- La liste des travaux de rechargement de plage prévus et réalisés;
- Les travaux d'empierrement et autres prévus à l'hiver 2018;
- La programmation 2017-2018 ;
- Les activités d'arpentage annuel des plages 2017;
- Le bilan préliminaire des vents de l'année 2017.

Les questions suivantes sont soulevées par les membres:

| Questions | Réponses |
|---|---|
| Pourquoi faire une demande à Pêche et Océan Canada? | Rio Tinto : C'est pour l'évaluation des impacts potentiels sur l'habitat du poisson. Pêche et Océan Canada envoie par la suite un avis ou une recommandation. Habituellement, nous recevons un avis favorable, mais nous devons tout de même faire une demande au préalable. |

10 SUIVI DES PLAINTES

En l'absence de Monsieur Dallaire, Madame Sara Gaudreault fait la présentation du suivi des plaintes. À noter que, pour avoir un meilleur portrait de la situation, RT fait une distinction entre les requêtes et les plaintes.

La présentation en appui est placée en annexe.

11 ÉCHANGES ET DISCUSSIONS – QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres considèrent que les sujets ont été abordés pendant la rencontre.

12 VARIA

12.1 DONNÉES HISTORIQUES

On mentionne que sur le site Internet de l'entreprise, les données arrêtent en 2014. Est-ce possible de donner accès aux données historiques ?

Rio Tinto affirme qu'une mise à jour sera faite.

12.2 DOMAINE PARENT

Ce sujet a été abordé précédemment. On ajoute toutefois que Rio Tinto évaluera, avec les gens du milieu, comment les travaux peuvent se faire. Rio Tinto est actuellement en analyse et c'est grâce aux interventions du Comité que l'entreprise est allée sur le terrain rencontrer les riverains du Domaine Parent.

La proposition suivante est apportée et accueillie favorablement :

- Produire un document qui permettra de rappeler aux riverains différents éléments en lien avec les spécificités du programme, la bande riveraine, l'emprise, le type d'arbre permis pour la végétalisation, les règles en matière de pêche, etc.

Suivis – Rencontre du 15 janvier 2018

3. **Faire une mise à jour des données historiques au-delà de 2014 et les rendre accessibles sur le site de l'entreprise.**
4. **Réfléchir à un « guide du riverain » comme outil de sensibilisation et d'information, en collaboration avec les parties prenantes.**

13 FIN DE LA RENCONTRE

Mme Sabrina remercie les membres de leur implication et de leur présence. Elle demande aussi s'ils sont à l'aise à attendre le dépôt du décret avant qu'il y ait une suite des communications avec les membres actuels. L'intention de Rio Tinto est de poursuivre les liens de communication avec

le milieu, peu importante la nouvelle structure. Tous semblent ouverts et en faveur de cette proposition.

Un commentaire est soulevé :

- Une demande est faite afin que les procès-verbaux reflètent toutes les positions échangées. Les représentants membres du Comité rapportent souvent des interrogations de leurs propres membres. Il faut être en mesure de retrouver les informations parce qu'elles sont publiques. C'est une question de transparence des échanges.

Il est mentionné qu'il s'agit de comptes-rendus, et non de procès-verbaux, et que ceux-ci sont relus et validés avant d'être rendus publics. Rio Tinto s'assurera d'ajouter les informations demandées.

On propose de transmettre les comptes-rendus plus rapidement pour assurer que les membres aient encore en tête les échanges de la rencontre.

M. Louis-Michel Tremblay remercie tous les membres. La présentation sera envoyée dès qu'elle sera disponible. Dès l'annonce du décret par le gouvernement, les membres seront contactés et informés des procédures du Comité de gestion.

Les questions suivantes sont soulevées

| Questions | Réponses |
|--|---|
| Qui fera l'annonce du décret et de l'entente ? Y aura-t-il une présentation publique ? | Rio Tinto : C'est la responsabilité du gouvernement de présenter son avis et le décret. Rio Tinto sera appelé à réagir et fera part de sa position. Rio Tinto désire être partie prenante des prochains comités prévus dans l'entente. |
| Qui devra participer financièrement aux travaux de la nouvelle structure ? | Rio Tinto : Des discussions sont en cours. Les MRC et Rio Tinto discuteront des besoins. |

La rencontre se termine à 12h15.

Suivis – Rencontre du 15 janvier 2018

5. Acheminer plus rapidement les comptes-rendus, dans la mesure du possible.

Production du compte rendu

Marie-Claude Verschelden, Transfert Environnement et Société
Personne-ressource du Comité